

L'origine du drapeau suisse



Illustration 1: «Schweizer Bilderchronik des Diebold Schilling», 1513. Bataille d'Arbedo, 30.6.1422

Photo: «Diebold-Schilling-Chronik 1513», propriété de la corporation Lucerne



Illustration 2: drapeau national de la Suisse 1848–1889, avec la croix carrée

Photo: Fahnenfabrik Sevelen AG

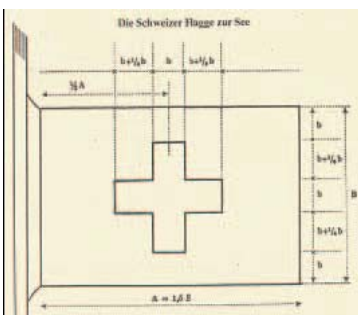


Illustration 3: dessin original du drapeau à l'annexe I, art. 3, al. 2 de la Loi fédérale du 23 septembre 1953 sur la navigation maritime sous pavillon suisse

A l'époque des croisades, au début du 12^e siècle, il devint indispensable de pouvoir différencier les combattants. L'armure et le casque empêchaient en effet de se rendre compte, au plus fort de la bataille, si l'on se trouvait en présence d'un allié ou d'un ennemi. Les boucliers étaient ornés d'emblèmes, qui devinrent rapidement des armoiries. On retrouvait ces symboles sur les étoffes attachées aux lances, qui, dressés au-dessus de la mêlée, constituaient un signe de ralliement. Les premiers drapeaux étaient nés.

A partir du 12^e siècle, des villes comme Zurich ou Lucerne eurent leur propre drapeau avant d'avoir des armoiries. Il en alla de même pour le canton de Schwyz, qui se dota au 13^e siècle d'un drapeau rouge. Mais ce n'est qu'en 1792 qu'apparaît sur son drapeau militaire rouge une croix blanche dans le coin supérieur. Même si le canton de Schwyz a donné son nom à notre pays et que la couleur de son étendard a influencé celle de notre drapeau national, ce n'est pas lui qui est l'origine de la croix suisse.

Une croix blanche

La première apparition d'une croix blanche chez les Confédérés remonte à la bataille de Laupen en 1339. Les cantons primitifs, qui s'étaient portés au secours de la ville de Berne, avaient besoin d'un emblème pour se reconnaître pendant le combat. Jusqu'au 16^e siècle, les Confédérés pourvurent leur équipement et leurs bannières d'une mince croix

blanche. Les contingents mixtes étaient dotés d'un pennon rouge avec une croix blanche (*illustration 1*). Même l'étendard du puissant canton de Berne était, au 15^e siècle, rouge et pourvu d'une croix blanche pleine.

Un symbole ancré dans la Constitution fédérale

Après les guerres napoléoniennes, la Diète adopta en 1815 un sceau de l'Etat où figurait une croix alésée. La croix blanche sur fond rouge était déjà depuis des siècles un symbole fédéral reconnu dans toute l'Europe. L'armée privilégia la croix blanche sur fond rouge et les sociétés de gymnastique, de chant ou de tir en firent leur bannière. En 1840, la Diète décida de doter tous les bataillons d'infanterie de ce drapeau. La Constitution fédérale de 1848 imposa à toutes les troupes en service fédéral un drapeau national. La croix carrée (*illustration 2*) ayant été jugée inesthétique, l'Assemblée fédérale arrêta le 12 décembre 1889 que les branches de la croix, égales entre elles, seraient d'un sixième plus longues que larges. Ces dimensions sont encore aujourd'hui les mêmes.

Drapeau ou pavillon

Depuis 1941, les bateaux suisses arborent un pavillon de forme carrée à l'échelle 2 à 3 (*illustration 3*). Ce drapeau est arboré non seulement sur les océans mais aussi sur le Rhin, le lac de Constance, le lac Léman et la plupart des lacs du pays.